

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00100

Numéro SIREN : 828 415 323

Nom ou dénomination : A.G.M.

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 3508

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 rue des Cannes		70300 LUXEUIL les bains	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82841532300017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2019	
		N-1 31 03 2018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 314	
	Report à nouveau	DH		(2 030)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	69 964	6 444
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	75 378	5 414
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	772	69
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	134 522	239 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 008	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 911	132 427
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 821	104 306
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		7 334
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	373 033	483 190
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	448 411	488 604
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	373 033	483 190
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	995 198	FB		FC	995 198		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	51 560	FH		FI	51 560	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 046 758	FK		FL	1 046 758		
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	624	161		
	Autres produits (1) (11)				FQ	124	15		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 047 506	408 205
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	633 198	333 088	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(401)	(40 695)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	123 740	39 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 532	2 270	
	Salaires et traitements*					FY	122 764	45 224	
	Charges sociales (10)					FZ	49 756	19 053	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	3 314	634	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 931		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)				GE	16	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	948 850	399 013
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	98 656	9 192
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 085		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	69		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 154		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 066	736	
	Différences négatives de change					GS	17	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	3 084	744	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 930)	(744)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	96 726	8 448	

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 762	2 004	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 048 660	408 205	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	978 696	401 761	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 964	6 444	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1	624	161	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.G.M. S.A.S.
5 rue des Cannes

70300 LUXEUIL les bains

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

SA GEFEC
5 Rue des Cannes

70300 LUXEUIL LES BAINS
03 84 93 92 45

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Disponibilités en devises	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 214 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 618 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 618
Total	1 618

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fond de commerce acquis par la société est comptabilisé à son coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice la société réalise des tests de dépréciation. La valeur actuelle retenue correspond à 20% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises généré au titre de l'exercice écoulé. Si à la clôture de l'exercice considéré, la valeur comptable du fonds s'avère être supérieure à la valeur actuelle telle que déterminée précédemment, une provision est constituée.

Cette année aucune provision n'a été constituée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Nous n'avons pas provisionné les stocks au cours de cet exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	40 315
Total	40 315

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	
- RRRO 1 t 2019	39 901
- Rbt taxe apprentissage	365
- Rbt FCP	49
Total	40 315

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	772
Emprunts et dettes financières diverses	2 044
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 658
Dettes fiscales et sociales	26 255
Total	73 729

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- Kpmg honoraires	2 040
- Marchandises FNP	34 790
- Besson honoraires	720
- Paponnet honoraires	1 080
- Aprr à fact par gefec	376
- Gefec Prestation service	3 600
- carburants	88
- Ecomobilier 1 t 2019	430
- Frais de mission	1 534
CONGES A PAYER	
- cf dossier de travail	16 075
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- suivant dossier de travail	1 050
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	
- charges sociales/primes	432
DETTES CH SOC./CONGE PAYE	
- Charges sociales / cp tx 41.12 % 6 610.00	6 610
ETAT CHARGES A PAYER	
- TVS 2019	790
- cf dossier de travail	6
- cf dossier de travail.	1 200
DETTES CH.FISC./CONGE PAY	
- cf dossier de travail	92
BANQUE INTERETS COURUS A PAYER	
- Agios 1 t 2019	733
- Cions cic 03/19	39
ASSOCIES INTERETS COURUS	
Interets c/c 2018/2019	2 044
Total	73 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 302
Total	9 302

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- cf dossier de travail	9 085		
- cf dossier de travail	218		
Total	9 302		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	51 624
Total	51 624

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 044	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	96 726	
Résultat comptable (hors participation)	69 964	26 762

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2019 : 21 940 €

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 519
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 421
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		21 940

Hypothèses de calculs retenues

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2019 : 21 940.00 Euros hors charges sociales. Cette estimation a été réalisée avec un départ à la retraite à 62 ans. Elle est calculée avec un taux d'actualisation de 2% et un taux de réévaluation des salaires annuel de 0.5%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GEFEC	SA	1 500 000	70300 LUXEUIL LES BAINS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 15/05/2019
PARISOT JACQUES



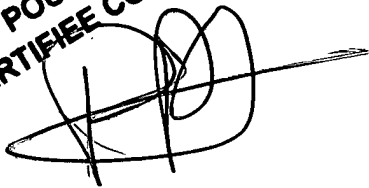
KPMG Entreprises
Lorraine
Immeuble Quai Ouest
35 avenue du XXème Corps
BP 50279
54005 Nancy Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 83 92 70 00
Télécopie : +33 (0)3 83 92 70 10
Site internet : www.kpmg.fr

A.G.M. S.A.S.U.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



Exercice clos le 31 mars 2019
A.G.M. S.A.S.U.
5, rue de Cannes - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS
Ce rapport contient 25 pages
Référence : CB-193-010

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises
Lorraine**
Immeuble Quai Ouest
35 avenue du XXème Corps
BP 50279
54005 Nancy Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 83 92 70 00
Télécopie : +33 (0)3 83 92 70 10
Site internet : www.kpmg.fr

A.G.M. S.A.S.U.

Siège social : 5, rue de Cannes - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS
Capital social : € 1.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.M. S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

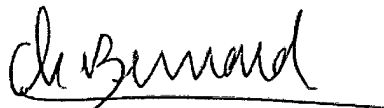
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 27 septembre 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Christophe Bernard
Associé

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 rue des Cannes		70300 LUXEUIL les bains	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82841532300017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 10 32 01 9	
		N-1 13 10 32 01 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 314	
	Report à nouveau	DH		(2 030)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	69 964	6 444
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	75 378	5 414
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	772	69
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	134 522	239 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 008	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 911	132 427
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 821	104 306
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		7 334
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			EC	373 033
Ecart de conversion passif *			ED	483 190
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	448 411
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	373 033	483 190
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	995 198	FB	FC	995 198	400 889	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF			
		FG	51 560	FH	FI	51 560	7 140	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 046 758	FK	FL	1 046 758	408 029	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	624	161	
	Autres produits (1) (11)				FQ	124	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 047 506	408 205	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	633 198	333 088	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(401)	(40 695)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	123 740	39 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 532	2 270	
	Salaires et traitements*				FY	122 764	45 224	
	Charges sociales (10)				FZ	49 756	19 053	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	3 314	634
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 931	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	16	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	948 850	399 013	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	98 656	9 192	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 085		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	69		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 154			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 066	736	
	Différences négatives de change				GS	17	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	3 084	744	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 930)	(744)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	96 726	8 448		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 762	2 004		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 048 660	408 205		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	978 696	401 761		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 964	6 444		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	IG			
						produits de locations immobilières
	(3) Dont {	HP	HQ			
						- Crédit bail mobilier *
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
						- Crédit bail immobilier
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD			
						Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
	(9) Dont transferts de charges	A1	624	161		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
								2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	50 000	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU	1 500			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX				
		Matériel de transport *						KY	5 200	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	5 200	LO		LP	1 500			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	399				
TOTAL IV						LQ		LR		LS	399				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	55 200	OH		OJ	1 899		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	50 000	IX	50 000	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	1 500	ML	1 500	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	5 200	MR	5 200
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	6 700	NI	6 700	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	(0)	2F	399	2G	399		
TOTAL IV						I3		NJ	(0)	NK	399	2H	399		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK	(0)	ØL	57 099	ØM	57 099

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SA GEFEC

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	714	QB		QC	714
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH	634	QI	2 600	QJ		QK	3 234
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	634	QV	3 314	QW		QX	3 948
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	634	ØP	3 314	ØQ		ØR	3 948

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SA GEPEC

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
		- corporelles	6E	6F	6G		6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04		05
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08		09
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R		6S
	Sur comptes clients		0T	6U	6V	9 931	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z		7A
	TOTAL III		7B	TY	TZ	9 931	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	9 931	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9 931	UF		
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	399	UV	399	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	113 776		113 776	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 610		1 610	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 099		1 099	
	Etat et autres collectivités publiques	VM				
		VB	10 062		10 062	
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	49 094		49 094	
	Charges constatées d'avance	VS	9 302		9 302	
	TOTAUX	VT	185 343	VU	185 343	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	772		772		
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	134 911		134 911		
Personnel et comptes rattachés		8C	17 125		17 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 792		15 792		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	53 006		53 006		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 898		4 898		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	134 522		134 522		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	361 025	VZ	361 025		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Société A.G.M. S.A.S.

5 rue des Cannes

70300 LUXEUIL les bains

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

SA GEFEC

5 Rue des Cannes

70300 LUXEUIL LES BAINS

03 84 93 92 45

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Disponibilités en devises	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 214 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 618 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 618
Total	1 618

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fond de commerce acquis par la société est comptabilisé à son coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice la société réalise des tests de dépréciation. La valeur actuelle retenue correspond à 20% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises généré au titre de l'exercice écoulé. Si à la clôture de l'exercice considéré, la valeur comptable du fonds s'avère être supérieure à la valeur actuelle telle que déterminée précédemment, une provision est constituée.

Cette année aucune provision n'a été constituée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Nous n'avons pas provisionné les stocks au cours de cet exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	40 315
Total	40 315

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	
- RRRO 1 t 2019	39 901
- Rbt taxe apprentissage	365
- Rbt FCP	49
Total	40 315

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	772
Emprunts et dettes financières diverses	2 044
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 658
Dettes fiscales et sociales	26 255
Total	73 729

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- Kpmg honoraires	2 040
- Marchandises FNP	34 790
- Besson honoraires	720
- Paponnet honoraires	1 080
- Aprr à fact par gefec	376
- Gefec Prestation service	3 600
- carburants	88
- Ecomobilier 1 t 2019	430
- Frais de mission	1 534
CONGES A PAYER	
- cf dossier de travail	16 075
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- suivant dossier de travail	1 050
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	
- charges sociales/primes	432
DETTES CH SOC./CONGE PAYE	
- Charges sociales / cp tx 41.12 % 6 610.00	6 610
ETAT CHARGES A PAYER	
- TVS 2019	790
- cf dossier de travail	6
- cf dossier de travail.	1 200
DETTES CH.FISC./CONGE PAY	
- cf dossier de travail	92
BANQUE INTERETS COURUS A PAYER	
- Agios 1 t 2019	733
- Cions cic 03/19	39
ASSOCIES INTERETS COURUS	
Interets c/c 2018/2019	2 044
Total	73 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 302
Total	9 302

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- cf dossier de travail	9 085		
- cf dossier de travail	218		
Total	9 302		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	51 624
Total	51 624

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 044	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	96 726	
Résultat comptable (hors participation)	69 964	26 762

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2019 : 21 940 €

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 519
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 421
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		21 940

Hypothèses de calculs retenues

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2019 : 21 940.00 Euros hors charges sociales. Cette estimation a été réalisée avec un départ à la retraite à 62 ans. Elle est calculée avec un taux d'actualisation de 2% et un taux de réévaluation des salaires annuel de 0.5%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GEFEC	SA	1 500 000	70300 LUXEUIL LES BAINS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 15/05/2019
PARISOT JACQUES

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

Société A.G.M.S.A.S.
70300 LUXEUIL les bains

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes				1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				408 029	1 046 758
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			2 030-	9 082	109 971
Impôts sur les bénéfices				2 004	26 762
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			2 030-	6 444	69 964
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				7.08	83.21
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				6.44	69.96
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice				45 224	122 764
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				19 457	50 970

A.G.M.
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, Rue des Cannes
70300 LUXEUIL LES BAINS
828 415 323 RCS VESOUL

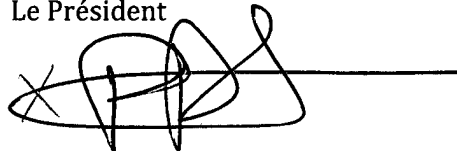
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 69 963,61 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 74 277,62 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.